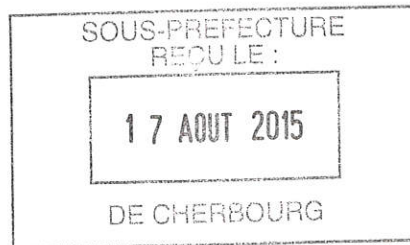




BEAUMONT-HAGUE

Tél. 02 33 01 57 20

Fax 02 33 52 06 77



## - ARRETE MUNICIPAL -

### Arrêté constatant qu'il a été procédé à la mise à jour n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Nous, Bruno LEGER, Maire de Beaumont Hague :

Vu le Code l'Urbanisme, notamment les articles L.126-1 et R.123-22,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par le conseil municipal le 03/04/2013, modifié le 03/02/2014,

Vu la délibération n°23AVRI2013\_0025 instaurant un droit de préemption urbain sur la totalité des zones U (UA, UB et UX), AU (AU1 et AU2) du Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il figure sur le document graphique 5.1.

Vu la délibération n°29JUN15\_0069 portant institution du droit de préemption urbain en complément du celui qui a été instauré le 23 avril 2013,

Vu la délibération n°29JUN15\_0070 portant délégation du droit de préemption urbain au profit de la Communauté de Communes de la Hague,

Considérant que la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme est nécessaire afin de prendre en compte les délibérations susvisées.

### ARRÊTE :

**Article 1<sup>er</sup>** - Le Plan local d'Urbanisme de la Commune de Beaumont-Hague est mis à jour à la date du présent arrêté. Cette mise à jour consiste en l'insertion dans le fascicule 1 dénommé « **actes administratifs** » des délibérations susvisées.

**Article 2.** - Le Plan Local d'Urbanisme mis à jour est tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie à savoir du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

**Article 3.** - Le présent arrêté sera affiché en mairie pendant un mois.

**Article 4.** - Copie du présent arrêté, qui sera inscrit au registre des arrêtés du maire sera transmise au sous-préfet de Cherbourg, à la Délégation Territoriale NORD de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche et au Centre Instructeur des Actes d'Urbanisme.

Fait à Beaumont-Hague, le 13 août 2015

Le Maire,



*(Signature)*

Bruno LEGER

<http://beaumont-hague.fr/>  
[contact@beaumont-hague.fr](mailto:contact@beaumont-hague.fr)

Adresse postale : B.P. 126 - 50441 BEAUMONT-HAGUE CEDEX

Courriel : [mairiebeaumont Hague@wanadoo.fr](mailto:mairiebeaumont Hague@wanadoo.fr)